

NANTERRE

AMANDIERS



Le Théâtre Nanterre-Amandiers, centre dramatique national de Nanterre,
Le Ministère de la Culture (Direction générale de la création artistique – Direction régionale des affaires culturelles d’Île-de-France),
La Ville de Nanterre,
Le Département des Hauts-de-Seine

**Recherchent un(e) ou des artiste(s) pour diriger,
à compter du 1er janvier 2021, le Théâtre
Nanterre-Amandiers, centre dramatique national.**

Les missions d’intérêt public fondamentales d’un CDN sont la **création et la diffusion théâtrale**. C’est un lieu de référence régionale, nationale, voire européenne et internationale, où peuvent se rencontrer et s’articuler toutes les dimensions du théâtre, dans la diversité et l’actualité de ses esthétiques : la **recherche, l’écriture, la création, la diffusion et la transmission**.

L’ensemble des missions d’intérêt public attachées au CDN est défini par le cahier des missions et des charges du label CDN fixé par l’arrêté du 5 mai 2017 (publié au Journal officiel de la République française n°0110 du 11 mai 2017) et accessible sur le site www.legifrance.gouv.fr.

Dans le cadre de cet appel à candidature sont recevables les candidatures d’un(e) ou plusieurs artistes engagé(e)s dans le champ théâtral.

Les candidats auront, idéalement, une expérience significative dans la direction d’un établissement culturel.

Les candidat(e)s adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae et une présentation de leur parcours artistique, par courrier et par voie électronique (au format .pdf) **au plus tard le mercredi 25 mars 2020 (minuit) à :**

MADAME SYLVIANE TARSOT-GILLERY

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE
62, rue Beaubourg - 75003 Paris
courriel à l’attention de : guilhem.chabas@culture.gouv.fr

MONSIEUR LAURENT ROTURIER

DIRECTEUR RÉGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES
D’ÎLE-DE-FRANCE
45/47 rue Le Peletier - 75009 Paris
courriel à l’attention de : delphine.gilardot@culture.gouv.fr

MONSIEUR PATRICK JARRY

MAIRE DE NANTERRE
Hôtel de ville, 88/118 rue du 8 Mai 1945, 92 014 Nanterre Cedex
courriel à l’attention de : Monsieur.LEMAIRE@mairie-nanterre.fr

MONSIEUR PATRICK DEVEDJIAN

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES HAUTS-DE-SEINE
Hôtel du Département Arena
57 rue des longues raies - 92 000 Nanterre.
courriel à l’attention de : ckosel@hauts-de-seine.fr

Par retour, une note d’orientation présentant le Théâtre Nanterre-Amandiers, le contexte théâtral et artistique de la région et tous les éléments utiles à l’élaboration d’un projet artistique et culturel sera adressée aux candidats mi-mars 2020.

Six candidat(e)s au maximum seront présélectionné(e)s selon un principe de parité femme-homme, après concertation entre l’État (Direction générale de la création artistique et Direction régionale des affaires culturelles de la Région Île-de-France), la Ville de Nanterre et le Département des Hauts-de-Seine.

Les candidat(e)s présélectionné(e)s présenteront leur projet artistique devant un comité composé des représentants des différents partenaires.

Au terme de la procédure de sélection, la candidature par le jury devra recevoir l’agrément du Ministre de la Culture pour une prise de fonction envisagée au 1er janvier 2021.